



PREFET DE L'HERAULT



C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 22 juin 2012

Déclenchement du niveau de veille saisonniers du plan national canicule

**Conférence de presse
lundi 25 juin à 16h au sein du
centre hospitalier du Bassin de Thau
Hôpital St Clair – boulevard Camille Blanc à Sète**

Comme chaque année, le ministre des affaires sociales et de la santé a déclenché le 1^{er} juin le niveau de veille saisonniers du plan canicule.

Cette veille saisonniers sera automatiquement désactivée le 31 août, sauf si des conditions météorologiques particulières justifient son maintien.

L'Agence Régionale de la Santé (ARS) du Languedoc-Roussillon et les services de l'État se mobilisent afin d'informer le grand public et les professionnels de santé sur les comportements à adopter en cas de forte chaleur.

A l'occasion de la conférence de presse du 25 juin, Nicolas Honoré, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault, et Isabelle Redini-martinez, déléguée territoriale de l'ARS Hérault, présenteront des recommandations pratiques ainsi que des outils de prévention et d'information mis en place.

Contact ARS : 04 67 07 20 14
Contact préfecture : 04 67 61 61 25